### Devoirs 10B2 : la loi 1905 sur la LaÃ-cité



La séparation des Eglises et de l'Etat est un événement fondateur de la société française du XXÃ"me siÃ"cle.

La loi que fait voter le député socialiste Aristide Briand le 9 décembre 1905 est avant tout l'achÃ"vement d'un affrontement violent qui a duré presque vingt-cinq ans et qui a opposé deux visions de la France : la France catholique royaliste et la France républicaine et laïque.

Â Depuis 1905, la France a une loi imposant la séparation de l'Église et de l'État, interdisant à l'État de reconnaître ou de financer la moindre religion. Dans la constitution française, la liberté religieuse était déjà un droit constitutionnel. La loi de 1905 va plus loin et définit clairement le principe de la non-intervention du gouvernement dans la sphÃ"re religieuse et la non-intervention de la religion dans le gouvernement. Cette idée s'accompagne d'un principe de libre exercice du culte. Le fait pour un politicien de faire référence à une croyance religieuse pour justifier une politique est considéré comme un faux pas. De l'argent public peut parfois être versé à des écoles privées agrées, mais celles-ci doivent accepter de suivre le même programme scolaire que les écoles publiques et elles ne peuvent pas forcer les élÃ"ves à suivre des cours de religion. Les églises, les synagogues, les temples et les cathédrales construits avant 1905, sont maintenant propriété de l'État et des communes. Cependant elles sont affectées, à titre gratuit, pour les activités religieuses. L'Alsace-Moselle,

qui était administrée par l'Allemagne lorsque la loi de 1905 est passée, n'est redevenue française qu'aprÃ"s la PremiÃ"re Guerre mondiale, et elle est toujours soumise au régime antérieur à la loi de 1905, c'est-à -dire le Concordat, qui prévoit un financement public de l'Église catholique, l'Église luthérienne, les Églises réformées et la religion juive. Ainsi, les prêtres sont payés par l'État, les évêques sont nommés par le Président de la République sur proposition du pape. Â

### La laÃ-cité en trois minutes

Regardez, écoutez la vidéo puis répondez aux questions ci-dessous.

Choisissez la bonne réponse!

Â

C'est quoi, la loi de 1905Â?

La laÃ⁻cité est un principe, selon lequel la religion et l'État sont clairement séparés.

L'Église ne peut pas intervenir dans les décisions de l'État, et l'État ne peut pas intervenir dans la vie religieuse. En France, une loi a été votée en 1905 pour faire appliquer cette séparation. Car au tout début du siÃ"cle dernier (en 1900), la religion catholique avait une influence trÃ"s importante dans la société française.

Aujourd'hui, le principe de laÃ-cité ne concerne pas seulement les religions, mais tout groupe, ou toute personne, qui voudrait imposer ses idées aux dépens des libertés de chacun.

Ce principe de laÃ-cité existe aussi au Portugal, en Turquie, en Belgique, aux Pays-Bas, au

Mexique, au Canada, en Inde, au Japon ou au Bénin.

Pourquoi inscrire cette loi dans la ConstitutionÂ?

Parce que si cette loi est inscrite dans la Constitution, elle devient une règle et un principe encore plus fort. Une loi peut être modifiée ou annulée par un vote des députés et des sénateurs (les personnes élues qui proposent et votent les lois). Alors qu'il est beaucoup plus compliqué de modifier un des principes inscrits dans la Constitution.

C'est quoi, le principe de laÃ-cité, dans la vie de tous les jours ?

Vos voisins sont catholiques et pratiquants $\hat{A}$ : ils prient tous les jours, mangent du poisson le vendredi et le dimanche matin, ils assistent  $\tilde{A}$  la messe.

Et, hier soir, vous avez Ã la télévision qu'il existait des adeptes du nudisme et qu'une famille vivait chez elle, toute nue, tout au long de l'annéeÂ!

Le mode de vie, la façon de penser ou de croire, de toutes ces personnes, doivent être respectés. Mais on ne peut pas vous obliger à aller à la messe tous les dimanches ou à vous balader tout nu, tout au long de l'année ?

Tout simplement parce que le principe de laÃ-cité existe. Les rÃ-gles de la laÃ-cité protÃ-gent tout le monde. Elles permettent à chacun de vivre comme il le veut, chez lui. Et, Ã tous, de respecter un certain nombre de rÃ-gles communes, dans les lieux publics.

À l'école, par exemple, un élÃ"ve catholique ne peut pas arriver avec une bible ou une croix de Jésus, au risque de gêner quelqu'un qui ne pratiquerait pas cette religion. Sans parler du nudiste, qui doit faire un effort, et s'habiller quand il sort de chez lui pour ne pas choquer les gensÂ!

Le principe de laÃ⁻cité, c'est donc ce qui nous permet de vivre ensemble. De partager ou pas des modes de vie, de croire ou de ne pas croire en certaines idées, sans que cela nous soit imposé ou que nous l'imposions aux autres.

1jour1actu.fr

Â

1- On instaure en France en 1801

[la LaÃ-cité] [la Neutralité] [le Concordat]

2 - II y a entre la France catholique et r $\tilde{\mathbb{A}}$ publicaine

[une révolution] [une scission] [une harmonisation]

3 - Le Premier pilier représente :

[la religion] [la liberté] [la fanatisation]

4 - Le Second pilier représente :

[la réconciliation entre l'Eglise et l'Etat] [la communion entre l'Eglise et l'Etat] [la séparation de l'Eglise et de l'Etat]

5 - Le TroisiÃ"me pilier représente :

[la neutralité de l'Etat] [la neutralité de l'Eglise]

6 - Le QuatriÃ"me pilier représente :

[la fraternité] [l'égalité] [la liberté]

7 - La loi de 2004 interdit aux éIÃ"ves des écoles, des collÃ"ges, des lycées publics de porter : [des signes ou des tenues discrets de religions] [des signes ou des tenues ostensibles de religions]

8 - Cette loi de 2004 s'applique aussi aux éIÃ"ves des écoles privés.

[Vrai] [Faux]

9 - Cette loi de 2004 s'applique aussi aux étudiants à l'université.

[Vrai] [Faux]

10 - Cette loi de 2004 s'applique aussi aux parents d'éIÃ"ves.

[Vrai] [Faux]

11 - la loi de 2010 interdit dans l'espace public le port :

[du foulard, du chapeau, du béret] [de la croix, du voile, de la kippa] [du voile intégral, d'un casque de moto, d'une cagoule]

12 - Cette loi de 2010 pour un objectif :

[de sécurité et d'ordre public] [de laÃ-cité et de neutralité]

13 - La LaÃ-cité n'est pas une opinion, mais un cadre qui les permet toutes.

[Vrai] [Faux]

14 - Être laÃ-que c'est :

[refuser des lois et des principes] [adhérer à des lois et des principes] [exclure les religions et les coutumes]

15 - On peut Ãatre laà que chrétien, laà que musulman ou laà que juif.

[Vrai] [Faux]

16 - Ce pays applique le principe de la laÃ⁻cité :

[la Chine] [le Japon] [les Etats-Unis]

#### Exercice sur la loi de la LaÃ-cité

Complétez les phrases suivantes en utilisant la bonne préposition :

1-La loi a suscité ??? vives tensions. 2-La laÃ⁻cité est inscrite ??? la constitution française. 3-La loi interdit à l?'Etat français ??? financer la moindre religion. 4-En Alsace-Moselle toutefois, les évêques sont nommés ??? le Président de la République. 5-Les Eglises construites avant 1905 sont propriété ??? l'?Etat. 6-L'?application de la loi donne lieu ??? de multiples affrontements en France. 7-Les catholiques s?'opposaient ??? inventaires des biens.

8-Les églises sont ??? la disposition du clergé. 9-La séparation était un objectif essentiel ??? parti républicain. 10-Aristide Briand avait pris soin ??? faire savoir qu'il ne voulait pas d'une loi " qui soit braquée sur l' Eglise comme un revolver ". 11-La loi s?'applique ??? quatre confessions alors représentées en France. 12-La République assure la liberté ??? conscience. 13-La France ??? début du sià cle est divisée. 14-Emile Combes est appelé ??? réduire la puissance de l'?Eglise catholique. 15-Aujourd hui, il existe des polémiques ??? le port du voile en France. 16-Il s?'agit ??? réfléchir à ces nouvelles questions. 17- ??? les républicains, cette loi était essentielle. 18-Aujourd?hui encore, on fait référence ??? cette loi. 19- Qu?'en est-il ??? la situation en SuÃ"de ? 20-Le débat est lancé ??? travers toute l?'Europe. Â

# Inventions d'écritures Steg 5 (B2)



Quelle est la situation dans votre pays ? \_\_\_\_\_

### La laÃ-cité en trois minutes

- 1- On instaure en France en 1801 [le Concordat]
- 2 Il y a entre la France catholique et républicaine [une scission]
- 3 Le Premier pilier représente : [la liberté]
- 4 Le Second pilier représente : [la séparation de l'Eglise et de l'Etat]
- 5 Le TroisiÃ"me pilier représente : [la neutralité de l'Etat]
- 6 Le QuatriÃ"me pilier représente : [l'égalité]
- 7 La loi de 2004 interdit aux éIÃ"ves des écoles, des collÃ"ges, des lycées publics de porter : [des signes ou des tenues ostensibles de religions]
- 8 Cette loi de 2004 s'applique aussi aux éIÃ"ves des écoles privés. [Faux]
- 9 Cette loi de 2004 s'applique aussi aux étudiants à l'université. [Faux]
- 10 Cette loi de 2004 s'applique aussi aux parents d'éIÃ"ves. [Faux]
- 11 la loi de 2010 interdit dans l'espace public le port : [du voile intégral, d'un casque de moto, d'une cagoule]
- 12 Cette loi de 2010 pour un objectif : [de sécurité et d'ordre public]
- 13 La LaÃ-cité n'est pas une opinion, mais un cadre qui les permet toutes. [Vrai]
- 14 Être laÃ-que c'est : [adhérer à des lois et des principes]
- 15 On peut être laÃ-que chrétien, laÃ-que musulman ou laÃ-que juif. [Vrai]
- 16 Ce pays applique le principe de la laÃ-cité : [le Japon]

## Exercice sur la loi de la LaÃ-cité

- 1 [de]
- 2 [dans]
- 3 [de]
- 4 [par]
- 5 [de]
- 6 [Ã]
- 7 [aux]
- 8 [Ã]
- 9 [du]
- 10 [de]
- 11 [aux]
- 12 [de]
- 13 [du]
- 14 [Ã ]
- 15 [sur]
- 16 [de]
- 17 [pour]
- 18 [Ã]
- 19 [de]
- 20 [Ã ]

## Inventions d'écritures Steg 5 (B2)

Quelle est la situation dans votre pays ?